

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS 414-2015 et 415-2015

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS :

414-2015 intitulé « **RÈGLEMENT NUMÉRO 414-2015 AMENDANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NO. 315-2007 AFIN D'Y DÉFINIR LE TERME MARCHÉ PUBLIC** »

415-2015 intitulé « **RÈGLEMENT NUMÉRO 415-2015 SUR LES USAGES CONDITIONNELS** »

AVIS est par les présentes donné par la soussignée :

QUE le Conseil municipal, suite à l'adoption, par ses résolutions numéros 10020-04-15 et 10021-04-15, à sa séance régulière du 7 avril 2015 des projets de règlement numéros 414-2015 et 415-2015 tiendra une **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION** **lundi le 18 mai 2015 à 19 :00** dans la salle du Conseil située au 237, 16^e Avenue Ouest à Venise-en-Québec, en conformité des dispositions de la « Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., C.A-19.1) » ;

QUE l'objet de ces règlements est de :

414-2015: RÈGLEMENT NUMÉRO 414-2015 amendant le règlement des permis et certificats no. 315-2007 afin d'y définir le terme marché public

415-2015 : RÈGLEMENT NUMÉRO 415-2015 sur les usages conditionnels

QUE le projet de règlement numéro 415-2015 vise la zone commerciale CM-22 visant à permettre à certaines conditions qu'un usage soit implanté ou exercé dans une zone déterminée et à permettre l'implantation d'un marché public. Que le secteur concerné est la zone commerciale située au centre du village (voir plan en annexe).

QU'au cours de cette assemblée publique, le Maire ou son représentant expliquera lesdits projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE le projet de règlement numéro 415-2015 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

QUE les projets de règlement sont disponibles pour consultation aux bureaux de la Municipalité situés au 237, 16^e Avenue Ouest à Venise-en-Québec, durant les heures habituelles d'ouvertures, soit de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h00 du lundi au vendredi.

Donné à Venise-en-Québec ce 28 avril 2015.

Diane Bégin
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

=====

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Diane Bégin, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Venise-en-Québec, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 29 avril 2015.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 29 avril 2015

Diane Bégin,
Directrice générale et Secrétaire-trésorière